

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2021

Convocation du 21 septembre 2021

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mmes Maryse VANDEPITTE, Marylène BRARE, Martine TRIQUET, Françoise MOLLIENS, Nathalie SEMEDO DA VEIGA, Barbara CORRENT-JACOB, Monique FORTIN, Nathalie GRÉBERT, Bernadette LEPRÉTRE et MM. Patrick BUDIN, Georges VILLALPANDO, Thibault DE BLANGIE, Flavian THUILLIER, Éric THIERRY, Pierre VIEL et Patrick DUPUIS.

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

M. Grégory CAGNARD donne pouvoir à Mme Marylène BRARE
M. Arnaud LAVIALLE donne pouvoir à Mme Marylène BRARE
Mme Frédérique PETIT-BALLAGER donne pouvoir à Mme Martine TRIQUET
Mme Lucie BOUBERT
Mme Nathalie COPPENS

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Jean-Pascal HOPQUIN
M. Marco DAMIANI

PRÉSIDENTE DE SÉANCE : Mme Maryse VANDEPITTE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Barbara CORRENT-JACOB

La séance est ouverte à 20h05.

Transfert du marché communal de plein air

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du 08 juillet 2021 créant le marché de plein air,

Lors de la séance du 8 juillet, le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, la création d'un marché de plein air sur la commune de Boves.

Initialement, le marché était prévu, dans un premier temps, rue du Général de Gaulle puis sur le parking situé à côté de la mairie, le dimanche de 8H30 à 12H30.

Cependant, la commune doit mettre à disposition des commerçants, les équipements nécessaires pour le respect des règles d'hygiènes tels que les sanitaires, prises électriques, eau.

Ces équipements sont facilement accessibles dans le bâtiment communal « le Palais des Enfants » , il donc logique de transférer l'emplacement du marché rue Eugène Desprès.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le transfert du marché communal hebdomadaire rue Eugène Desprès.

La séance est levée à 20h15.

Fait à Boves, le 4 octobre 2021

**Le Maire
Maryse VANDEPITTE**

